



ABONNEMENTS
Un an Six mois
Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—
Union postale » 12.— » 6.—
Les abonnements étrangers se paient d'avance

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds
On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES
suisse 20 ct., offres et demandes
de places 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 22, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

La loi de l'offre et de la demande

Quand une marchandise est plus demandée qu'offerte, son prix augmente.

Quand une marchandise est plus offerte que demandée, son prix diminue.

Ainsi le veut la loi de l'offre et de la demande.

Il n'est pas sans intérêt d'examiner dans quel sens elle s'applique à l'industrie horlogère et même si, dans certains cas, elle ne s'applique pas du tout, dans la période troublée que nous traversons.

D'une façon générale, on peut dire que les affaires sont dans un état de grande dépression et que la conséquence en devrait être que les produits de notre fabrication sont plus offerts que demandés. Il n'en est pourtant pas absolument ainsi.

Plusieurs pays ne nous demandent rien ou presque; on s'abstient même et pour cause, de leur faire des offres. Pour d'autres, nous pourrions produire comme en temps normal, si nous savions comment y faire arriver nos montres en toute sécurité. D'autres enfin, absorbent de grandes quantités de montres, mais de genres spéciaux, ce qui ne donne pas du travail à tous les fournisseurs habituels.

Mais pour tous nos marchés d'exportation, le problème du crédit doit être envisagé d'une façon très sérieuse et les conditions générales du commerce sont telles pour tous les pays, que le fournisseur a l'obligation de se poser cette question angoissante entre toutes: serai-je payé?

Rien de normal ne subsiste plus dans les relations entre fournisseurs et clients et les dogmes de l'économie politique subissent une rude atteinte.

Mais une chose subsiste, c'est que l'acheteur qui a un besoin urgent d'une marchandise devenue rare parce que l'écoulement s'en est subitement augmenté en raison de circonstances spéciales, se trouve dans une certaine dépendance de ses fournisseurs et que ceux-ci peuvent en profiter légitimement, s'ils y apportent un peu de compréhension de leurs intérêts et de leur position avantageuse. La loi de l'offre et de la demande reprend alors son empire.

Nos fabricants ont-ils tous compris le parti qu'ils pouvaient tirer de l'ensemble des circonstances? C'est moins que certain et plusieurs, dominés par le désir d'éliminer un concurrent plutôt que par le besoin de reprendre une activité normale, ont offert des rabais sans nécessité aucune, contribuant ainsi au fléchissement général des prix de vente. Beau résultat en vérité!

C'est ce que révèle la lettre de l'un de nos abonnés du Royaume-Uni, très suggestive dans son laconisme.

Monsieur le rédacteur,

Lecteur assidu de la *Fédération Horlogère* et des rapports de la Chambre suisse de l'horlogerie, permettez-moi, en ma qualité d'acheteur de montres suisses, de vous exposer ce qui suit:

L'Angleterre est actuellement le pays qui vous achète le plus de montres et qui fait ses paiements sans accrocs, selon ce qui est convenu. Au début de la guerre quand on a commencé à demander de grandes quantités de montres dans les seuls genres qui faisaient besoin, nos fournisseurs ont pu nous imposer de bons prix sans que nous protestions.

Aujourd'hui, tous les fabricants suisses se lancent sur le marché anglais et plusieurs, pour y faire leur place, se laissent marchander comme nous le voulons.

Conclusion: plus aucune stabilité, de trop grandes quantités de certains genres nous arrivent; vos fabricants finiront par ne plus y trouver leur compte et nous, attirés par le bon marché, nous finirons par être encombrés de produits invendables.

Si vos fabricants avaient mieux compris leurs intérêts et suivi les conseils qu'on ne leur a pas ménagés dans la *Fédération Horlogère* et ailleurs, ils auraient pu dominer le marché, faire de bonnes affaires et nous donner de la sécurité dans le maintien des prix au lieu de nous fourrer dans le gâchis qui commence. Sont-ils donc incapables à s'organiser?

Veillez agréer, etc.

Un acheteur.

Tout commentaire affaiblirait l'exposé si cru du résultat des agissements de certains de nos fabricants, desquels on peut dire qu'ils n'ont rien oublié et rien appris.

Pour prendre un exemple, on sait que les montres système Roskopf sont parmi les plus demandées et que, là surtout, une entente eut été désirable et féconde pour tous. Nous pouvons dire que les efforts faits depuis des mois par un membre du

Comité central de la Chambre suisse de l'horlogerie pour grouper les intéressés à ce genre de fabrication n'ont pas été couronnés du succès désirable et que le gâchis continue.

C'est fort dommage, car les circonstances facilitaient la constitution d'un nouveau groupement.

Certificats d'origine à joindre aux marchandises expédiées par des ports italiens

En complément de notre communication insérée dans le n° 31 du 21 avril, nous ajoutons, qu'à teneur d'un télégramme du consulat de Suisse, à Gênes, *les certificats d'origine peuvent être délivrés, aussi bien par les chambres de commerce que par les autorités locales.*

Dans un cas comme dans l'autre, la légalisation d'un consulat britannique en Suisse est indispensable.

Les certificats seront adressés dans ce but:

Au consulat de Grande-Bretagne à *Berne*, pour les cantons de Berne, Fribourg et Neuchâtel;

au consulat général à *Zurich*, pour les cantons de Zurich, Glaris, Zoug, Soleure, Schaffhouse, Appenzell (R.-E. et R.-I.), St-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie et Tessin;

au vice-consulat à *Bâle*, pour les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne;

au consulat à *Lucerne*, pour les cantons de Lucerne, Uri, Schwytz et Unterwalden;

au consulat à *Lausanne*, pour les cantons de Vaud et du Valais;

au consulat de *Genève*, pour le canton de Genève.

Nous recommandons instamment d'apposer sur les emballages en caractère gros et apparents la mention « *Switzerland* » ou « *Made in Switzerland* ». Il est, en outre, indiqué de rédiger les certificats en *français ou en anglais*.

* * *

A cette occasion, nous répétons que l'origine suisse des marchandises doit être attestée par l'autorité ou la chambre de

commerce de délivrance et non pas simplement par l'expéditeur et que des certificats d'origine ne peuvent être délivrés que pour des marchandises *réellement produites en Suisse*; donc, en aucun cas, pour celles qui, ayant acquitté les droits d'entrée suisses, ont été *uniquement naturalisées*.

Moratoires étrangers

Turquie¹⁾

Par une nouvelle loi du 8 avril écoulé, n. st., le moratoire est prorogé jusqu'au 13 juillet prochain n. st.

Toutefois, les débiteurs sont tenus d'acquiescer, en dehors des montants qu'ils devaient verser conformément aux lois précédentes, un acompte de 5% le 1^{er} avril (14 avril) et un autre acompte de 5% le 15 mai (28 mai) 1915.

Application de la loi sur la protection des apprentis,

Application de la loi sur la protection des ouvrières,

dans le canton de Neuchâtel, pendant l'année 1914

Extraits du rapport de M. Paul Jaccard
Inspecteur cantonal des apprentissages

Application générale de la loi sur la protection des apprentis et renseignements divers

La crise que nous traversons a déjà provoqué une diminution de 488 apprentis sur les chiffres de l'exercice 1913 et nous devons prévoir encore la rupture définitive de nombreux contrats, au sujet desquels la suspension avait été admise, et dont la prolongation de la crise ne permettra pas la reprise.

Depuis le 1^{er} août, l'inscription de nouveaux contrats a été très faible.

La diminution porte surtout sur les professions de boulangers, commerce, horlogers, parties de la boîte et du mouvement, chez les garçons et celles de couturières, horlogères, parties de la boîte, lingères, chez les filles.

Tout en comprenant les difficultés que doivent surmonter les maîtres et les maîtresses d'apprentissage pour l'exécution des contrats pendant cette période de crise, nous pensons qu'il convient de réagir contre le découragement et le laisser aller qui se sont manifestés dès les premiers jours de la crise.

L'horlogerie, notre principale industrie, produisant un objet de luxe, est particulièrement atteinte par le chômage. Mais il faut prévoir le retour de périodes prospères. Il importe, en vue de cette éventualité, de préparer le personnel qualifié, qui permettra de conserver à notre pays une industrie qui lui a procuré malgré tout, l'aisance générale et des ressources abondantes.

Mais les circonstances actuelles nous paraissent mettre particulièrement en relief l'indication qu'il ne faut pas négliger d'autres industries, qui peut-être ne procurent pas des gains aussi élevés, mais sont, par contre, moins exposées aux crises intenses qui atteignent l'horlogerie, parce qu'elles produisent des objets d'usage courant et plus général.

Les renseignements qui nous parviennent, surtout de régions dont la population ne s'occupe pas d'horlogerie, confirment la constatation faite déjà au cours de nos précédents rapports, que ceux qui possèdent un métier et ont consacré le temps et les efforts nécessaires à son apprentissage, jouissent d'avantages marqués, pour s'adapter aux circonstances extraordinaires au milieu desquelles nous vivons et en surmonter les difficultés.

Nous pouvons prévoir qu'après la tourmente que nous subissons, l'offre de travail sera importante, pour relever les ruines accumulées par la guerre et reprendre dans la paix, l'activité féconde, source de prospérité pour les individus comme pour les peuples.

Aussi, malgré les nuages noirs qui obscurcissent pour le moment notre horizon industriel et commercial, nous permettons-nous de recommander aux parents de faire tout ce

qui dépendra d'eux, pour doter leurs enfants d'un métier approprié à leurs aptitudes.

Nous envisageons également que tous les maîtres d'état, les chefs de bureaux ou de fabriques, placés dans des conditions leur permettant d'engager des apprentis ont le devoir de se charger de la mission souvent ingrate peut-être, mais toujours belle et utile, de former les ouvriers et les employés capables, dont leurs entreprises ont besoin pour progresser.

Quant aux jeunes gens, ils doivent mettre à profit les loisirs du moment, pour perfectionner leur instruction professionnelle et profiter des nombreux moyens qui leur sont offerts d'acquiescer les connaissances générales et théoriques qui leur seront certainement très utiles dans la suite de leur carrière.

* * *

Classés par professions, les apprentis se répartissent comme suit, pour l'industrie horlogère :

Garçons

Décolleteurs 2. — Dégrossisseur (métaux précieux) 1. — Fondeur (matières précieuses) 1. — Galvanoplastes 2. — Graveurs 4. — Horlogers (partie de la boîte) 101. — Horlogers (partie du mouvement) 131. — Mécaniciens 157. — Mécanicien-électricien 1. — Pierristes 41.

Filles

Horlogères (partie de la boîte) 94. — Horlogères (partie du mouvement) 101. — Pierristes 20.

Les rapports des experts contiennent quelques observations d'une portée générale, que nous résumons brièvement ici, pour ce qui concerne l'horlogerie :

Démonteurs-remonteurs. — D'une manière générale les jeunes gens qui se sont présentés aux examens, pourraient avoir des connaissances plus étendues de leur métier. Ils auront à les compléter. Le rapport signale l'exception d'un apprenti de la Côte-aux-Fées, qui a été très bien formé par Messieurs Piaget & C^{ie}. Il a exécuté un travail très bien fait que le jury n'était pas accoutumé à voir aux examens.

Pour la série d'automne des progrès sont constatés.

Il semble que les événements tragiques qui se déroulent actuellement ont contribué à donner plus de sérieux aux jeunes gens examinés.

Il y aurait toutefois à recommander aux maîtres d'apprendre à leurs élèves à constituer un outillage mieux approprié. L'examen théorique laisse encore à désirer.

Emboîtages. — Le jury demande que le rapport mentionne que les deux apprentis examinés au printemps étaient insuffisamment préparés.

Finissage et polissage de boîtes. — Les résultats pour les examens du printemps ont été meilleurs pour les finisseuses que pour les polisseuses. A l'examen d'automne une seule apprentie a pu se procurer du travail pour faire son examen.

Monteurs de boîtes. — Le jury constate à l'examen de printemps de réels progrès dans la théorie et de bons résultats pour le travail pratique des monteurs de boîtes or. Par contre les résultats obtenus par plusieurs apprentis travaillant la boîte argent et métal laissent encore à désirer.

La session d'examen d'automne n'a pas eu lieu pour monteurs de boîtes or. Le travail a été complètement arrêté dès le 1^{er} août dans les fabriques de boîtes.

Par contre l'examen d'automne des apprentis travaillant la boîte argent a donné de bons résultats.

Réglages. — Les examens du printemps ont laissé au point de vue théorique une meilleure impression que ceux de l'année dernière, grâce sans doute à la notice qui a été distribuée aux apprenties.

Tandis que l'année dernière des questions intéressantes ont dû être éliminées, nous avons constaté avec plaisir cette année que l'étude a été plus complète. Les poseuses de spiraux Breguet étaient mieux préparées que les autres. Malgré cela leur moyenne n'est pas supérieure, parce que nous envisageons devoir être plus exigeants, lorsque l'apprentissage est plus complet.

Les résultats pratiques de l'examen d'automne sont moins satisfaisants. Il y a lieu toutefois de tenir compte, que ces derniers mois, le travail a subi de grandes perturbations et que le genre soigné a passablement fait défaut.

Sertissages. — Le jury regrette de constater, que l'apprentissage complet du métier, avec l'emploi du burin-fixe, soit remplacé par celui du travail à la machine, qui n'est en somme qu'une surveillance et une mise au point de celle-ci.

Pour avoir des ouvrières complètement instruites de leur profession, il faudrait au moins leur apprendre à aiguiser et préparer les burins utilisés dans leur travail.

Protection des ouvrières

Application générale de la loi en 1914

Rapports des préposés. — *La Chaux-de-Fonds.* — La forte diminution, signalée par la statistique, du nombre des établissements et du chiffre des employées, peut être attribuée à la fermeture brusque des ateliers, lors de la déclaration de la guerre, au mois d'août. Les visites ont été interrompues à ce moment, pour être reprises en octobre et novembre. Mais à cette date encore, le personnel chômait complètement, sauf dans quelques ateliers où l'on travaillait deux à trois jours par semaine.

Concernant le personnel des magasins, les employeurs ont réparti le travail, pour éviter des renvois durant la mauvaise période que nous traversons.

Pendant l'année 1914, le préposé a expédié trois avertissements et il a délivré deux autorisations d'heures supplémentaires au printemps.

Comme les années précédentes, l'autorité communale a accordé aux négociants l'autorisation d'occuper leur personnel les trois derniers dimanches de l'année.

Nous avons constaté, qu'une partie seulement de ces négociants, a usé de cette autorisation.

Puissent les affaires reprendre leur cours normal en 1915, afin que le personnel soit de nouveau occupé régulièrement.

Fleurier. — La bonne harmonie continue à régner entre les employeurs et leur personnel, qui s'entendent facilement dans l'application des dispositions relatives aux congés et aux heures de repos.

Chaque fois que le préposé a eu connaissance de mutations, il a donné à la nouvelle arrivée des renseignements sur les dispositions légales qui la concerne.

Neuchâtel. — Les visites dans les magasins et les cafés ont été faites pendant le premier semestre, c'est-à-dire avant la guerre. Il est probable que les chiffres indiqués par les procès-verbaux de visites ne correspondent plus à la réalité.

Plusieurs négociants ont, depuis lors, réduit leur personnel ensuite du mauvais état des affaires.

Les visites des ateliers faites en octobre ont permis de constater, à l'appui de ce qui précède, que dans certains ateliers, le nombre des ouvrières était inférieur à celui des années précédentes.

Dans d'autres, qui n'ont pas renvoyé de personnel, l'on chômait une partie de la semaine, ce qui exclut l'éventualité d'infractions à la loi.

Quant aux hôtels, cafés et magasins, le préposé a cru devoir tenir compte des circonstances et laisser les employées s'entendre à l'amiable avec leur patron. Du reste, l'heure de police ayant été avancée, les heures régulières de travail ont été réduites dans l'ensemble des établissements.

Les préposés des autres communes s'accordent à signaler une application normale de la loi.

Nous en concluons que le but du législateur est généralement atteint dans notre canton et formons le vœu que les bonnes relations constatées entre patrons et employées permettent à chacun de supporter sans trop de peine la crise que nous subissons, jusqu'au moment, attendu avec impatience, où le travail reprendra normalement, dans la paix et la sécurité du lendemain.

¹⁾ Fédération horlogère n° 27 du 7 avril 1915.

Au Technicum du Locle

Samedi après-midi, à 4 heures, eut lieu la séance de fin d'année du Technicum. Il résulte des rapports présentés au cours de cette assemblée que, malgré la situation critique faite à l'industrie par la guerre, la marche de cet établissement a été normale. Malgré la mobilisation, qui a pris plusieurs maîtres, on a pu, grâce au dévouement de ceux qui sont restés, faire face à toutes les exigences de l'enseignement pratique et théorique.

L'établissement a été fréquenté par 226 élèves réguliers, et 163 externes, ce qui est un maximum, étant donné la place dont on dispose actuellement. Et il est à prévoir que bon nombre de demandes d'admissions devront être écartées pour l'année 1915-1916, cela faute de place, et en dépit des travaux d'agrandissement exécutés l'année dernière.

Des cours publics, du jour et du soir, ont été organisés; tous ont été bien suivis et ont donné de bons résultats.

Ecole d'horlogerie de St-Imier

Du Jura Bernois

Mardi ont eu lieu, en présence de M. Rosat, expert fédéral, les examens des classes de mécanique et d'horlogerie.

A ce jour, l'école compte au total cent élèves, dont trente quittent l'établissement, ayant terminé leur apprentissage. Pour cette fois, peu sont placés, la guerre étant la cause de ce mécompte. Deux élèves mécaniciens ont obtenu le diplôme, ce sont: Stalder Louis et Romy Marcel.

Pas de diplôme en horlogerie. Par contre, ont reçu des abonnements comme meilleurs élèves de leur classe: Ch. Girard, Gérald Beuret, Vögeli Henri, et Robert John. Pour le cours d'échappement: Roth Fritz et Aeschlimann Charles. En mécanique: Juillard Henri, Pfister Alfred, E. Gerber, F. Behrens, J. Kröppli et Alb. Jauss.

Deux prix pour l'ordre et l'exatitute sont spécialement attribués aux élèves Zahnd Ch. et Stalder Louis.

Les douze régleuses et quatre sertisseuses qui ont aussi terminé leur apprentissage reçoivent chacune un ouvrage intéressant en souvenir de l'école. Il en est de même des autres élèves qui quittent l'école.

A la cérémonie de clôture, M. Rosat et M. le président adressent d'excellentes paroles à ces jeunes gens, les exhortant à travailler assidûment et à chercher à se perfectionner dans leurs professions respectives.

Il est bon de remarquer ici que l'école d'horlogerie de St-Imier, classée en bon rang parmi les écoles suisses, comptait aujourd'hui sa 49^{me} année et fêtera par conséquent son cinquantième l'an prochain.

L'argent n'a pas d'odeur

La *Liberté*, de Paris, affirme qu'un fabricant d'horlogerie de Sullingen (Hanovre), a imaginé de vendre aux Français, par l'intermédiaire d'un commerçant suisse, des boîtiers de montres portant l'effigie du généralissime Joffre en «souvenir de guerre».

L'Office national du commerce extérieur a mis en garde la Chambre syndicale des horlogers français contre cette supercherie.

Il serait intéressant de pouvoir vérifier cette information.

Les marchandises suisses à Bordeaux

De différents côtés, on avait préconisé la création à Bordeaux d'un bureau organisé sur le modèle de celui de Gênes pour activer le transport à destination de la Suisse des nombreuses marchandises arrivant au port de Bordeaux.

Le commissariat des guerres de l'armée suisse, tenant compte de ces vœux, vient d'ouvrir à Bordeaux un bureau dont il a confié la direction au 1^{er} lieutenant Steinfels. Cet officier se met à la disposition des maisons suisses d'importation pour l'expédition de leurs marchandises. Son adresse est: 1^{er} lieutenant Steinfels, hôtel de Bordeaux, à Bordeaux.

Union télégraphique

L'information des journaux suivant laquelle l'Union universelle télégraphique célébrerait prochainement son 50^e anniversaire est exacte en ce sens que l'Union universelle a été en effet fondée il y a 50 ans. Au cours de l'année, une conférence aurait dû se tenir à Paris dans le but de procéder à la révision nécessaire des règlements internationaux. Cette conférence se serait alors rendue à Berne pour procéder à l'inauguration solennelle du monument de l'Union, mais à cause de la guerre cette conférence a été renvoyée à une date indéterminée et il n'y aura naturellement pas non plus de fête anniversaire. A cette occasion on rappelle que le bureau international de l'Union télégraphique a rendu des services très précieux à tout le monde civilisé pendant la période de la guerre.

Commissions parlementaires

La Commission du Conseil des Etats et du Conseil national pour le traité de commerce avec l'Angleterre sont convoquées à Berne pour le 28 mai.

La Commission des Etats pour le projet sur les caisses d'épargne postales se réunira à Zurich le 21 mai.

Les subsides fédéraux

Suivant le rapport de gestion approuvé le 23 ct. par le Conseil fédéral, la Confédération a alloué en 1914 une somme totale de 1,227,102 fr. à des améliorations de terrains et d'alpages (contre 1,217,392 fr. en 1913 et 1,471,860 fr. en 1912). Le total des subsides fédéraux alloués à la lutte contre le phylloxera a été de 109,425 fr. (contre 96,493 en 1913) et à la lutte contre le mildiou de 293,516 fr. (contre 126,687 fr. l'année précédente).

Le trésor anglais

Le Trésor anglais atteint un nouveau record en s'élevant à la somme de 115.061.000 livres sterling.

Les souscriptions au nouveau fonds de secours aux Belges ont atteint dans la première journée 60.000 livres sterling.

Un diplôme de mobilisé

On nous écrit:

Lorsque, l'an passé, le 1^{er} août, jour de notre Fête nationale, au lieu des cloches joyeuses saluant l'heureux anniversaire de la fondation de la Suisse, la «générale» et le tocsin appelèrent aux armes, pour la défense de la Patrie, les soldats de notre Armée, tous, avec un patriotisme enthousiasme et dans un élan superbe, répondirent à l'appel du pays: le pâtre abandonna son alpe et son troupeau, le moissonneur laissa sa gerbe non liée; l'agriculteur quitta son attelage, le vigneron son fossioir, le commerçant son bureau, l'ouvrier son atelier; de tous les continents, des extrémités du monde, les Suisses accoururent... Et, quelques jours plus tard, remparts vivants, ils couvraient notre frontière, prêts à se dresser contre quiconque voudrait la violer, prêts à donner leur vie pour défendre le pays menacé.

Sans l'excitation du combat et la gloire des victoires, ils ont, par leur vaillance et leur esprit de sacrifice, préservé la Patrie de toute atteinte, imposé le respect, conquis l'estime, provoqué l'admiration.

Après avoir ainsi, simplement, accompli leur devoir, ils sont rentrés ou vont rentrer chez eux; et ayant suspendu, à portée de la main, leur arme et leur équipement, ils reprendront, héros obscurs, leur quotidienne besogne.

Mais quelque chose doit leur rester pour leur rappeler le sacrifice qu'ils ont fait au pays! Il ont bien mérité de la Patrie. Notre reconnaissance, nous devons la leur prouver! Il faut qu'ils conservent de la guerre mondiale et de l'occupation des frontières en 1914 et 1915, sans précédent dans l'histoire du Monde, un souvenir tangible, digne de figurer dans les archives de famille et de prendre au foyer la place d'honneur.

Ce souvenir existe: c'est le *Diplôme du Mobilisé (Aux Armes)*, grand tableau en dix couleurs, de 50 sur 60 cm., œuvre originale et artistique d'un peintre de talent, que la maison suisse de vieille réputation *Faetisch Frères (S. A.) à Lausanne*, vient de créer, avec l'approbation des deux chefs supérieurs de l'Armée suisse le Général U. Wille et le Colonel Th. Sprecher de Bernegg, Chef de l'Etat-Major général, qui ont bien voulu consentir à lui donner l'autorité que confère leur signature.

Le *Diplôme historique de la Mobilisation* porte, au centre, un médaillon dont le cadre est formé des écussons des 22 cantons et qui est destiné à la photographie du soldat mobilisé.

En haut, dans chaque angle, sont les portraits du Général U. Wille et du Chef de l'Etat-Major général, Colonel Th. Sprecher de Bernegg, avec leur signature. Au centre, surmontant un cartouche, ces simples mots combien éloquentes: «Aux Armes», avec la place pour écrire les nom, prénom, incorporation, etc., etc., du mobilisé. A droite et à gauche sont reproduits, d'un côté l'appel du Conseil fédéral au peuple suisse, de l'autre l'Ordre d'armée du Général Ulrich Wille.

Le tout est surmonté du tableau proprement dit, représentant une scène finement observée, admirablement rendue et fort impressionnante de la mobilisation: nous sommes devant une ferme; sur le seuil, la mère et la fille, appuyées l'une contre l'autre, un peu inquiètes, considèrent le fils et frère qui boucle son sac, tandis que le vieux père, plein d'une patriotique fierté, lui tend son fusil, et que, sur la route, isolés ou par groupes, les camarades du village se rendent sur la place du rassemblement.

D'une exécution très soignée, ce *Diplôme du Mobilisé* est unique en son genre. Il répond à une nécessité. Il revêt un double intérêt: il est à la fois historique et commémoratif; il constitue pour tous ceux qui ont pris part à l'occupation des frontières, un précieux souvenir. Pour la jeune génération, il sera une leçon vivante de patriotisme, de fidélité au devoir; devant lui, la mère, fièrement, pourra dire à ses enfants: «Voici votre père! A l'appel de la Patrie, il a tout quitté pour aller la défendre! Si jamais la Suisse a besoin de vous, vous ferez, comme lui, tout votre devoir!»

D'un prix très modique, fr. 3 chez l'éditeur, fr. 3,50 contre remboursement, qui permet à tous d'en faire l'acquisition, il n'y aura pas en Suisse un souvenir plus populaire, plus intime, plus aimé, de l'occupation des frontières. On le verra bientôt partout, dans la luxueuse demeure, comme dans la plus humble chaumière.

Avis

Les créanciers de la maison **Ernst Stein Francfort s/M.**, représentés par l'Information Horlogère Suisse, sont convoqués à une assemblée qui aura lieu **mardi 4 mai, à 4 heures du soir**, dans les Bureaux, rue Léopold Robert 32.

Il est à désirer que toutes les maisons qui ne nous ont pas encore remis leur procuration se décident à le faire d'ici à mardi, car dans le cas particulier nous estimons qu'il sera de l'intérêt de la totalité des créanciers suisses d'être groupés et bien unis.

Au cours de la séance, une décision importante devra être prise.

L'Information Horlogère Suisse.

Les fabricants de bracelets extensibles avec griffes extensibles portemontre sont priés de donner leur adresse au Bureau de la Chambre suisse de l'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds.

*Lithographie - Imprimerie - Papeterie
Fabrique de Registres*

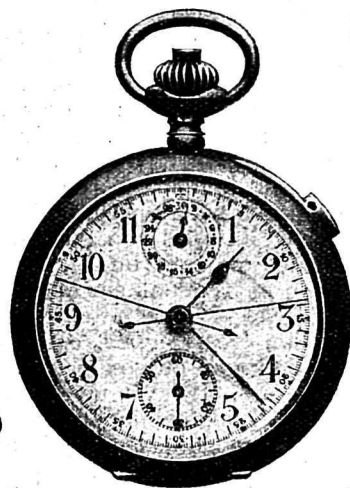
Haefeli & Co, Chaux-de-Fonds
Léopold Robert 14 et 16



Bracelets Chronographe-Compteur

16 lig. ancre 15 et 17 rubis, sp. Breguet, anti-magnétique
Qualité courante et soignée

Boîtes acier, nickel, argent et or tous titres



Même article
avec rattrapante

Fabrique
d'Horlogerie

Nathan Weil

La Chaux-de-Fonds

(Suisse) 1032

Tous les Journaux horlogers du monde (spécimens et tarifs)

peuvent être consultés à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, rue Léopold Robert 51, La Chaux-de-Fonds, laquelle expédie, aux meilleures conditions, n'importe qu'elle annonce à tous les organes horlogers del'univers.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES FABRIQUES D'AIGUILLES

SIÈGE SOCIAL

La Chaux-de-Fonds, Rue Numa Droz 85

Fabrication par procédés mécaniques perfectionnés
d'Aiguilles en tous genres, formes et grandeurs, pour
montres, pendulettes, pendules, compteurs, baromètres,
manomètres.

- TOUJOURS LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS -

Devis pour articles spéciaux sur demande

CRÉATEUR

des Aiguilles creusées et ajourées

pour „Radium“, modèles déposés

en acier bleui ou métal oxydé noir inaltérable

en toutes qualités et grandeurs depuis 7 à 50 m/m

Médailles aux Expositions universelles de Paris et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'INDUSTRIELLE

Société anonyme

Maison fondée en 1878

Manufactures de Cartonnages

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de Cartonnages pour l'Horlogerie

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc.,
se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle
seule **plus de 200 ouvriers et ouvrières.**

Stock continuuel d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 3316 F

Directeur général: **H. Schmidlin.**

Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.**

3694

Extensibles Nouveau Extensibles

Article suisse

Fabrication dans mes ateliers, par procédé, spécial de

Bracelets extensibles

sans soudure

en argent, argent niellé et plaqué or, qualité soignée

ARTHUR KOCHER

Fabricant de boîtes argent à SELZACH (Soleure)

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

LA CHAUX-DE-FONDS

Sièges: ZURICH, BERNE, BALE, ST-GALL, GENÈVE, LAUSANNE, VEVEY,
LA CHAUX-DE-FONDS

Capital social: 36.000.000

Réserves: fr. 8.500.000

Dépôts d'argent en compte
courant, à termes et contre
Obligations ou Bons de dé-
pôts de notre Banque aux
meilleures conditions.

Placement de capitaux.

Gérance de fortune.

Garde de titres.

Location de Coffres-forts. Instal-
lations de toute sécurité. Cabines
isolées pour le détachement des
coupons.

Escompte et encaissement de lettres
de change sur la Suisse et l'étranger.

Avances sur titres courants.

Change de monnaies et billets
étrangers.

Encaissement de coupons et titres.

Vente de machines pour bijoutiers et graveurs

MARDI, le 4 mai 1915, dès les 10 heures du matin, en la Fabrique RIESEN à **Madretsch**, il sera vendu, contre argent comptant, les articles ci-après désignés, provenant de la faillite de la **Bijouterie Watch Co** à Madretsch et consistant en :

Un gros balancier à friction avec tous les accessoires, système Schuler, vis de 165 mm.; une installation complète de dorage, 1 table à polir avec transmission, 8 tours à polir et ventilateur, 1 pompe à air, une installation de ventilation et d'aspiration de poussière avec tuyauterie, réservoirs, etc., une soufflerie à jet de sable avec ventilateur, une grande auge en grès, une seringue à liquide avec renvoi, deux débrayeurs, deux voltmètres et un interrupteur de courant, une machine automatique à graver (Güdel) avec renvoi et plaques, un tour à guillocher excentrique ovale 9 ellipses, une machine à décalquer neuve, une machine à graver à réduire (Lienhard), 2 tours à polir, 4 moteurs électriques $\frac{1}{3}$ HP courant alternatif, transmissions, renvois, un séchoir à gaz de Fletscher, un fourneau à tremper (pétrole avec circulation d'eau chaude), un tour revolver avec accessoires, 548 kg. de fonte pour matrices, deux installations de brosses à gratter, trois grands et petits laminoirs, un petit tour, une cisaille à main, une machine à scier avec renvoi, un balancier vis 62 mm., un petit tour à percer avec installation de fraisage, une machine à frotter (Breguet), une fournaise à gaz à trois places et soufflerie, un fourneau à fondre l'or (à pétrole), un fourneau à brûler les déchets, un fourneau à fondre au coke, un numéroteur, deux dynamos, plusieurs établis pour bijoutiers et finisseurs, différentes brosses à polir, 40 mètres de claies en bois, un coffre-fort, une grande quantité de verres pour montres bracelets, 40 tabourets à vis ronds, différents casiers, deux chaises de bureau, différentes tables carrées, un extincteur, 12 quinquets électriques, une grande quantité de matrices pour boîtes de montres et beaucoup d'autres articles.

NIDAU, le 23 avril 1915.

1319

L'Administration de la faillite.

FABRICANT D'HORLOGERIE, commerçant ou autre **personne aisée**, ayant **relations** étendues et importantes dans le **haut commerce du canton**, disposant d'un bureau, est cherché par **Compagnie d'assurance**, comme **Agent général**.

Hautes commissions et appointements fixes.

Les personnes n'ayant pas les qualités demandées voudront s'abstenir d'écrire.

S'adresser sous chiffres **K 2283 Q** à **Haasenstein & Vogler, Genève.** 1316

BOITES OR
en tous genres, tous titres, pour tous pays 3852
sont livrées aux meilleures conditions par la
Fabrique Leuba Frères, Renan
Tél. **Chaux-de-Fonds 22.05** Prix modérés
Calottes pour bracelets — Prix spéciaux par grandes séries
Prompte livraison — Ouvrage soigné H 6356 J
— Achat de matières d'or et d'argent —

A LOUER A BIENNE

le premier étage d'une nouvelle fabrique, place pour 80 ouvriers environ.

S'adresser à **MM. Paul Jacky & Cie**, à Bienne. 1308

Spécialité **ROSKOPF** soignées

C. Meyer-Graber

LA CHAUX-DE-FONDS

Seul propriétaire
3655 de la marque
W. ROSSKOPF & Cie



Boîtier

Contre-maitre expérimenté pour la fabrication des boîtes argent, acier et métal, connaissant aussi la petite orfèvrerie et pouvant s'occuper des étampes, demande engagement de suite ou époque à convenir. Adresser offres s. chiffres **H 15231 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1324

Roskopf nickel, lép. bon marché, très avantageux sont achetées au comptant en grandes quantités. Faire offres sous chiffres **D 15345 X** à **Haasenstein & Vogler, Genève.** 1325

On demande à acheter un

Coffre de voyage

Adresser offres sous chiffres **H 2055 J** à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 1320

HORLOGERIE

Qui serait disposé de remettre en consignment à maison Suisse genre exclusif pour la France, ainsi que fournitures en tous genres. 1321

Offres avec prix sous chiffres **H 520 U** à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

Qui fabrique à prix avantageux têtes de bracelets or $10\frac{1}{2}$ et 11 lig. ancre et cylindre ou mouvements seuls prêts à emboîter. Pour Angleterre.

Faire offres tout de suite sous chiffres **H 21293 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1322

Doreur-Argenteur

connaissant le vieil-or, le vieil-argent, le patinage de médailles en tout genre, bijouterie, boîtes de montres, objets d'arts, bronzage du plâtre, etc. Spécialité : argentage direct de boîtes de montre en métal avivé, cherche place pour époque à convenir. Adres. offres s. chiffres **H 15234 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1327

ESPAGNE

jeune homme, connaissant à fond toute la clientèle horlogère d'Espagne, entreprendrait des voyages pour quelques bonnes maisons. 1328

Ecrire s. chiffres **H 15235 C** à **Haasenstein & Vogler, Chx-de-Fds.**

On cherche preneur

pour mouvements 13 lignes ancre, 7, 10 et 15 rubis. Travail garanti et soigné.

Adresser les offres sous chiffres **H 495 U** à **Haasenstein & Vogler, Bienne.** 1315

Fabrique d'Horlogerie

faisant ses balanciers elle-même, se re-commande pour la fabrication de balanciers compensateurs, en bonne qualité soignée. Bienfacture et régularité assurées.

Ecrire sous chiffres **H 21315 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1329

F. Kursner & J. Dubuisson

Fabrique de Chaînes
GENÈVE

1314

Bracelets extensibles

Importante maison

s'intéresse à des mouvements 8 à 11", bonne qualité. 1326

Offres avec échantillons: Case postale No 17712, La Chaux-de-Fonds, Succursale Nord.

Comptable intéressé

connaissant si possible la boîte, introduit auprès des fabricants d'horlogerie, et disposant d'un capital de fr. 15 à 20.000 est demandé. 1294

Faire offres sous chiffres **H 15214 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

Quelle fabrique d'ébauches entreprendrait un calibre spécial en petites pièces bon marché? Adresser offres sous chiffres **H 21241 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

On demande à acheter

outillage complet pour **bijoutier-fabricant** et **chaînistes**, ainsi que **fournitures**. — Adresser offres sous chiffres **H 21286 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1317

Horloger-technicien

bien au courant de la fabrication moderne, cherche place dans maison sérieuse comme technicien ou chef de fabrication. 1304

Adresser les offres sous chiffres **H 15222 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

Cadran émail Radium

Qualité Prima. Prix avantageux.

V. Rochat

Tuileries 30 1226

LA CHAUX-DE-FONDS

TRADUCTIONS et correspond. en allem., angl. et espagn.; dis création absolue. **F.-A. DROZ**, 39, r. Jaquet-Droz, Chaux-de-Fonds.

Grosse maison d'horlogerie désire se mettre en rapport avec

Voyageur

connaissant le **marché anglais**. — Faire offres accompagnées de références sous chiffres **H 21270 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1313

Cuivre - Aluminium

vieux métaux de tous genres et leurs déchets, ainsi que du

Caoutchouc

tels que pneus, manteaux de caoutchouc, sont achetés aux plus hauts prix. — Adresser offres avec indication du prix et de la quantité sous **Vc 2207 Q** à **Haasenstein & Vogler, Bâle.** 1309

Montres

égrenées sont achetées en grandes quantités à prix très bas. — Adresser offres avec prix à Case Rhône 6006, Genève. 1312



Exigez
 nos matières
 radifères
 vous aurez une
 garantie sérieuse

Dr O. Rentschler
 Banque du Radium
 Zurich 3672

Pierres fines pour Horlogerie
 rubis, saphyrs, grenats, scientifiques
 Spécialités : Trous olivés et gouttes,
 grandes moyennes, en scientifique

SWISS JEWEL CO, S. A.
LOCARNO (Suisse)
 Scientifique garanti de dureté, certificat à l'appui
 Couleur rouge foncé

H 3230 F Téléphone 1.63 3670
 Adresse télégraphique : Mojony-Locarno

Fabricants d'Horlogerie
Fabricants de Cadrans

Demandez la
 Nouvelle matière radio-active

Toran

Ce nouveau produit lumineux se distingue par sa force
 exceptionnelle et sa longue durée.
 L'emploi est des plus facile en même temps que lu-
 cratif. Vous pouvez vous en servir en toute
 confiance.

FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES S. A.
 Dép^t. Toran, BIENNE, rue de l'Union 13
 Téléphone 1076. Adresse pour télégr. et lettres
 Toran, Bienne

Dépositaires:
 E. Blum-Brandt, Doubs 161, La Chaux-de-Fonds
 R. Schneider, Industrie 2, St-Imier 1288

Ecole d'Horlogerie de Soleure (Suisse)
 Cours complet théorique et pratique. - Cours spéciaux
 Enseignement dans les deux langues. - Entrée à toute époque
 (S 363 Y) Installation moderne. 1323
 Excellente occasion d'apprendre la langue allemande.



**Fabrique d'Horlogerie
 de Fontainemelon**
 Fondée en 1823

Ebauches - Finissages - Sertissages

3720 Qualités soignées et courantes H 63 N
 Genres : Clef, Bascule, Remontoir
 Mouvements hauts, mi-plats et extra-plats
 Calibres classiques, modernes et spéciaux

Fabriques de Pierres fines
 p^r Horlogerie
 Spécialité: „Grenat“

Theurillat & C^{ie}
Porrentruy

H P
 Interchangeabilité et fidélité absolue. — Livraison par retour
 500 ouvriers

Usines : 3 en Suisse, 2 en France, 1 en Italie et 1 en Autriche

Pierres fines pour l'Horlogerie
 en tous genres

Charles Monfrini
 H 270 N Neuveville (Berne) 1014

LOUIS THIÉBAUD
NEUCHÂTEL

PIVOTAGES d'échappement ancre sur jauges
 et
 DÉCOLLETAGES d'axes de balanciers
 et de tiges d'ancre

H 364 N 1092

Fabrique C. R. SPILLMANN & C^{ie}
 Téléphone 379 La Chaux-de-Fonds

Boîtes de Montres en or, en tous genres et à tous titres
Bracelets extensibles en or à tous titres



Actualité : Boîte des Alliés 1277
 13 lig. argent, fermeture à vis, avec dispositif à l'usage
 de bracelets ou toute autre fixation de la montre.